

JEU TIMELINE L'EAU ET ACHÈRES

Intro :

L'histoire de la commune d'Achères est intimement liée à son environnement géographique et géologique.

Située dans une large plaine bordée par la Seine, la quasi-totalité du territoire est assise sur des alluvions quaternaires essentiellement composés de graviers et de sables, recouverts par endroit d'une épaisse couche de terre très fertile. Cette qualité du sol, liée à la proximité immédiate de l'eau, ont favorisé très tôt le développement de l'agriculture et l'implantation de groupes humains.

Dates	Événements
De 1847 à 1855	CONSTRUCTION D'UNE DIGUE DE 6 KM Les agriculteurs d'Achères construisent une digue de protection contre les inondations dues aux crues de la Seine : 6 km de long, un ouvrage monumental pour l'époque, s'étend entre le pont de Conflans et les actuelles usines Peugeot à Poissy. Cette digue protégeait ainsi les cultures.
À partir de 1889	ÉPANDAGE DES EAUX DES ÉGOÛTS DE PARIS : La ville de Paris décide d'implanter des champs d'épandage des eaux des égouts de la ville de Paris sur les terrains agricoles d'Achères. Ces terres sont rachetées par expropriation de 1897 à 1901. Les sols de sable et de graviers forment un bon filtre d'épuration. > Positif : l'épandage enrichit un temps les sols et permet, par la culture maraîchère intensive, la venue d'une main-d'œuvre nombreuse et variée. > Négatif : Les odeurs nauséabondes des déversements permanents constitua un "préjugé défavorable à la résidence". Longtemps, l'inacceptable confusion de la station d'épuration dite d'Achères (située en réalité sur le territoire de Saint-Germain) attribua à notre ville une désagréable et fausse réputation. La pratique de l'épandage durant plus d'un siècle a aussi abouti à une pollution des sols qui s'est soldée à la fin du XXème siècle par une interdiction préfectorale des cultures au nom du principe de précaution.
1934	CRÉATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU À ACHÈRES Les installations nécessaires à la distribution de l'eau sont réalisées à Achères par la SEFO (Société des Eaux de Fin d'Oise).

Dates	Événements
1940	<p>CRÉATION DE LA 1ÈRE STATION D'ÉPURATION BIOLOGIQUE À ACHÈRES Création de la 1ère station d'épuration biologique à Achères pour pour traiter la quasi totalité des eaux usées de l'agglomération parisienne. De nombreuses modernisations pour suivre l'évolution de la population de l'agglomération parisienne + les besoins industriels et agricoles + le cadre législatif français et européen : en 2000, mise en place d'une unité de traitement du phosphore. En 2007, mise en place d'une unité de traitement des pollutions azotées.</p> <p>Appelée aujourd'hui «Seine Aval» (1ère d'Europe, 2è du monde après Chicago). L'usine traite les eaux usées de 9 millions d'habitants des départements de Hauts de Seine, Seine Saint Denis, Val de Marne et Paris.</p>
1970	<p>CRÉATION DU SIAAP Paris et les nouveaux départements de la petite couronne (Hauts de Seine, Seine Saint Denis et Val de Marne) créent un syndicat interdépartemental chargé du traitement des eaux usées : SIAAP. Obj : s'unir pour évacuer et traiter les eaux usées.</p>
2009	<p>LE DISCOURS DU GRAND PARIS Le discours du Grand Paris : N. Sarkozy, Président de la République, présente les objectifs stratégiques du Grand Paris à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Il annonce la création d'une nouvelle rocade de 130km qui reliera les pôles d'excellence autour de la capitale.</p>
2010	<p>ADOPTION ET PROMULGATION PAR LE PARLEMENT DE LA LOI SUR LE GRAND PARIS.</p>
Du 15 septembre au 15 décembre 2014	<p>DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET PORT SEINE MÉTROPOLE OUEST.</p>

Infos + :

Des travaux de gestion des eaux pluviales ont été menés à Achères dans les quartiers des chênes feuillus et au jardin Jacques Tati.

Sources :

<http://www.mairie-acheres78.fr/La-municipalite/Histoire-d-Acheres>

<http://www.siaap.fr/nos-equipements/les-usines/seine-aval/#.VDuz0ue6roQ>

Premier service public et commercial de distribution de l'eau à domicile à Paris en 1782